

Entrées et limites de propriétés

à signaler

Les demeures érigées au XIX^{ème} siècle, les métairies, les locatures plus anciennes sont transformées en résidences principales ou secondaires et parfois en gîtes ruraux ou autres structures d'accueil. Il devient, de ce fait, nécessaire de signaler les chemins y menant.

signal végétal

Souvent, une haie vive constituée d'espèces endémiques (essences d'origine locale) taillée le long d'un chemin suffit. Il faut éviter le recours aux haies de conifères type thuya ou cyprès de Leyland trop répandues banalisant un élément qui se doit d'être singulier. Un arbre de grand développement permet de marquer durablement une entrée.



signal bâti

Il s'agit simplement de marquer la jonction de l'allée d'accueil et de la route par deux poteaux de part et d'autre. Le matériau, la hauteur et l'épaisseur des poteaux doivent être choisis en accord avec le bâti.



à délimiter

Les clôtures sont très présentes et prennent une grande importance dans le linéaire routier. Elles indiquent la présence d'un élément dont le promeneur ou l'automobiliste ne pourraient soupçonner l'existence. Elles n'apportent aucune richesse écologique et segmentent les milieux. Elles empêchent la migration du gibier.

Parfois une simple haie ou un fossé suffisent à délimiter une propriété. Outre leur très fort intérêt écologique, les haies peuvent être multiples et créer des effets de perception du paysage très différents. Une haie mono-spécifique (une seule essence) taillée indique une forte présence humaine. Une haie en taillis paraît plus naturelle.

Les fossés sont nécessaires pour recueillir les eaux de pluie, ils créent un milieu écologique riche (joncs, iris...); ce sont des barrières physiques pour l'homme qui permettent la migration du gibier.

Les matériaux naturels sont à privilégier : pieux de bois et fils galvanisés tendus dissimulables dans une haie ou une lice de bois foncé.



Septembre 2002

conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement du Loiret

CAUE 45

Construire, restaurer, clôturer en Sologne du Loiret



À l'exception de la Ferté-Saint-Aubin, les villages solognots présentent souvent un type d'urbanisation en étoile. Le parcellaire s'étire perpendiculairement aux voies existantes. Au centre de l'étoile, l'église est accolée à une place. La mairie-école s'est installée plus tardivement. Parfois, la mairie est construite un peu plus loin, sans créer un second centre.

Le profil traditionnel des villages solognots s'identifie par le clocher en point focal, des pignons de part et d'autre de la route, enserrés dans des vergers qui occupaient jadis le fond des jardins.

Ce profil a été modifié par les extensions urbaines récentes.



Le paysage est dynamique. C'est l'homme qui crée son paysage. Quel paysage solognot voulons-nous demain ?

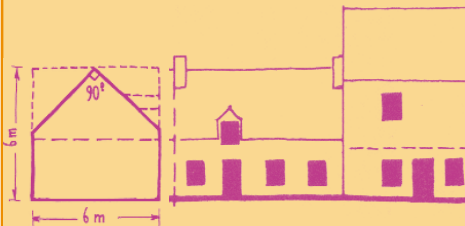
Consulter la liste des fiches-conseil du CAUE du Loiret

Site : <http://www.caue45.fr> - 6, quai Barentin BP 1841 45008 ORLÉANS cedex 1
Tél : 02 38 54 13 98 - Fax : 02 38 54 14 15 - E-mail : caue45@wanadoo.fr

implantation du bâti et de la clôture

Dans les bourgs, la maison est implantée en alignement sur la limite de parcelle pour économiser l'espace et exploiter au maximum la surface du terrain. Les clôtures sont absentes du tissu urbain puisque la façade elle-même fait office de délimitation.

Une volumétrie simple, de plan quadrangulaire, met en valeur les horizontales. Les bourgs présentent des maisons où deux cellules de base sont superposées : seule la hauteur est augmentée, les autres dimensions sont conservées. Les ouvertures de façades sont plus hautes que larges, aux proportions harmonisées entre elles. Les lucarnes sont superposées aux ouvertures du rez-de-chaussée dans le même plan du mur.

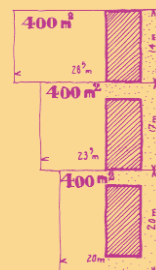


Les matériaux sont multiples : la brique, si fréquente aujourd'hui, est apparue récemment, du moins dans son utilisation en façade. Pendant très longtemps, les argiles de Sologne furent utilisées en torchis pour remplir les murs à pans de bois. Au XIX^e siècle la brique, naguère matériau de remplissage, devient le principal matériau de fabrication des murs.



La révolution industrielle a façonné la plus grande part du paysage bâti dont nous héritons.

Dans les lotissements accolés au centre-bourg, l'habitat récent ne présente pas de continuité avec le bâti traditionnel. Comme l'implantation ne se fait pas à l'alignement, les clôtures semblent nécessaires.



Il est préférable d'implanter en limite sur rue les habitations récentes, en continuité du centre-bourg. Dans un tissu plus lâche de type lotissement, elles peuvent être implantées en retrait, séparées de la voie par une clôture, en harmonie avec l'existant, ou par une simple haie taillée ou libre (à proscrire les haies monospécifiques, exotiques : type thuya, cyprès de leyland, laurier du Caucase, ...) Un grillage discret peut alors être intégré à la haie.

Quant aux coloris des matériaux, le recours aux enduits monocouche aux colorants artificiels crée une palette de couleurs saturées qui ne se patinent pas, en décalage avec la palette traditionnelle.



La palette générale solognote est dominée par les teintes chaudes de la brique dont la pigmentation varie du brun à l'orangé. Ces tonalités sont complétées par celles des enduits et des crépis, teintés en grège, ocre clair et rose grâce aux sables de Loire ou des carrières voisines.

fleurissement

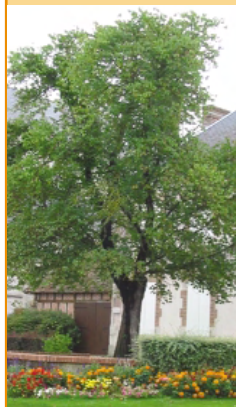
À encourager : le fleurissement des façades avec des plantes grimpantes mais aussi des plantations en pied de façade, pouvant être doublées de jardinières accrochées aux fenêtres accueillant des annuelles variées.

Le fleurissement est un accompagnement saisonnier, un élément qui apporte de la couleur de façon ponctuelle.



arbre

La plantation d'un arbre doit être réfléchie (hauteur, volume, texture, couleur) pour aboutir à un résultat satisfaisant. On plante un arbre pour une durée qui va au-delà d'un phénomène de mode.



L'arbre est présent et vit aux quatre saisons. Éviter les feuillages pourpres qui entrent en conflit avec les couleurs des façades de brique.

Les techniques de construction n'ont cessé d'évoluer. Le pan de bois a cédé la place à la brique lors d'une première industrialisation. Les années 60/70 ont vu apparaître la construction individuelle de masse (parpaings, tuiles, ciment...) Afin de pérenniser l'ambiance des bourgs solognots, apprenons à distinguer les caractéristiques essentielles du bâti : implantation, volume, rythme, couleur..., de l'accessoire : type de tuile, brique de Sologne...